

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 février 2025

n° 018-25 C

Objet : RS - Versement d'une avance sur subvention 2025 à Régie Plus dans le cadre de la programmation 2025 du Contrat de ville

- date de convocation le 07 février 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- **conseillers excusés représentés par un suppléant : 2**
Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 17

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Pierre Duperier à Cécile Trahand - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Luc Berthoud - de Philippe Gamen à Benoît Perrotton - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre - de Philippe Vuillermet à Pierre Brun

• conseillers excusés : 12

Stéphane Bochet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincx - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Micheline Myard-Dalmaïs - Alain Saurel - Céline Vernaz

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 13 février 2025

délibération n° 018-25 C

objet **RS - Versement d'une avance sur subvention 2025 à Régie Plus dans le cadre de la programmation 2025 du Contrat de ville**

Franck Morat, vice-président chargé de la politique de la ville, de l'emploi, de l'insertion et du renouvellement urbain, rappelle que l'association Régie Plus porte pour l'année 2025 l'action des correspondants de nuit dans les quartiers prioritaires de la commune de Chambéry (Hauts-de-Chambéry, Biollay et Bellevue). Cette action sera également poursuivie dans les quartiers en veille active du territoire.

Comme chaque année, l'association Régie Plus devra engager dès le début de l'exercice des dépenses de personnel pour cette action de médiation. Il est proposé de verser en début d'année 2025 à cette association une avance sur subvention de 100 000 €, telle que demandée par l'association par courrier du 25 novembre 2024 représentant environ 40 % de la subvention attribuée en 2024 d'un montant de 269 860 €.

Le montant définitif de la subvention 2025 sera attribué par Grand Chambéry dans le cadre de la programmation 2025 du Contrat de ville, après examen du bilan des actions conduites en 2024 et du budget prévisionnel 2025 de l'action.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu l'avis de la commission politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain du 21 janvier 2025,

Vu le courrier adressé par l'association Régie Plus en date du 25 novembre 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'avance sur subvention 2025 à l'association Régie Plus de 100 000 €,

Article 2 : d'approuver la convention correspondante entre Grand Chambéry et Régie Plus,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la convention ainsi que toutes autres pièces à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

018-25 C

Objet de l'acte :	RS - Versement d'une avance sur subvention 2025 à Régie Plus dans le cadre de la programmation 2025 du Contrat de ville
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	13 février 2025
Annexe(s) :	Annexe 1

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250213-lmc1H33124H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33124H1

Date de transmission en Préfecture :	14 février 2025
Date de réception en Préfecture :	14 février 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 14 février 2025